Tourisme
VOYAGES ET COLONIES

DINARD

Celle que l'on a si justement surnommée « **La Reine de la côte d'Emeraude** » est non seulement une très jolie ville moderne, mais aussi, avec ses trois superbes plages au sable d'or, la station balnéaire la plus mondaine et la plus en vogue de la Bretagne.

Pittoresquement assise sur un promontoire rocheux à l'embouchure de la Rance, en face de Saint-Servan et de Saint-Malo, à quelques kilomètres du Mont Saint-Michel, elle occupe dans un magnifique cadre de verdure une situation admirable sur une côte que favorise un climat éternellement doux. A l'abri des vents du large derrière les deux pointes rocheuses sur lesquelles s'élèvent de splendides villas, Dinard bénéficie de la molle tiédeur que le fameux

DINARD. — LA PLAGE ET LES CASINOS

courant d'eau chaude, le Gulf-Stream, apporte à cette partie du littoral de la Manche. Cette flore exceptionnelle : palmiers, mimosas, eucalyptus y poussent merveilleusement et ne connaissent pas les frimas. C'est pourquoi Dinard a été justement appelée la « Nice du Nord ».

Station estivale et hivernale, Dinard est très appréciée de nos amis d'outre-Manche qui la fréquentent assidûment. On y trouve toutes les distractions, tous les plaisirs. Trois casinos y sont ouverts ; on y danse, on y applaudit les meilleures vedettes, tous les jeux y sont pratiqués.

Tous les sports aussi sont en honneur, dans cette délicieuse station balnéaire : le golf, le tennis, le canotage, la natation, le football, l'équitation et la pêche. La pêche, qui est un des gros attraits de Dinard, se pratique tout le long des rochers. Il existe une société de pêche en eau douce dans les étangs très poissonneux de la Richardais.

Les promenades et excursions autour de Dinard sont aussi nombreuses que variées : on fera la **promenade de la grotte de la Goule aux fées, la promenade de la Vicomté**, celle de **Saint-Limaire** et de **Saint-Briac** et, bien entendu, on ne manquera pas d'aller visiter **Saint-Servan, Saint-Malo** et **Cancale** et plus loin, mais combien prestigieux et superbe, le **Mont Saint-Michel**, etc...

A côté des grands hôtels, dont l'installation offre le confort le plus raffiné, on rencontre des établissements plus modestes, répondant aux exigences de la vie moderne. Les villas et les appartements meublés sont bien aménagés. Les magasins et les marchés sont bien achalandés à des prix raisonnables.

On ne saurait trop recommander un séjour à Dinard, c'est l'un des endroits parmi les plus beaux et les plus sains de toutes les côtes françaises.

LE CARILLON de St-Amand-les-Eaux

Saint-Amand-les-Eaux possède un carillon qui est considéré comme le plus beau de France et l'animateur de ce magnifique instrument est M. Maurice Lannoy, carillonneur de grand talent dont la renommée ne cesse de s'étendre.

Il s'est formé à Saint-Amand une « **Ligue des Amis du Carillon** » sous les auspices de laquelle M. Maurice Lannoy

C'est dans cette tour, vestige de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, que se trouve le fameux carillon qui comprend 46 cloches dont la plus grosse, pèse 5.850 kilogs.

offre chaque dimanche, à vingt et une heure un magnifique concert qui attire une foule d'amateurs de belle musique. Les touristes se détournent de leur route pour aller écouter le chant cristallin des cloches.

Voici les programmes des deux prochains concerts :

DIMANCHE 7 JUIN
RECITAL JEF DENYN

Maurice Lannoy

1. Andante Cantabile .... Jef Denyn.

Jef Denyn

2. Folklore Français.
a) Il pleut bergère.
b) Romance du pauvre Jacques.
3. a) Quand l'oiseau chante .. Tagliafico.
b) Chanson de Marinette .. Tagliafico.

Maurice Lannay

4. Sonatine .... M. Clémenti.
a) Allegro con spirito.
b) Allegretto spiritoso.

Jef Denyn

5. a) Stances .... Flégier.
b) Madrigal .... Flégier.
6. Rondo de la 2e Sonate .... Ign. Pleyel.
7. a) Plus ne suis ce que j'ai été
Chanson de Clément Marot.
b) Il n'est point d'amour sans peine.
Chanson de Lambert (1650).
8) La Romanesco, air à danser du XVIe siècle. Finale patriotique.

DIMANCHE 28 JUIN
à 21 heures

par Maurice Lannoy, carillonneur de Saint-Amand

1. Scherzo .... Nérini.
2. Mélodie .... Paderewski.
3. Moment triste rêverie d'Automne .... W. Rebikoff.
4. Chacone .... A. Durand.
5. Vieilles chansons françaises.
a) Que ne suis-je la fougère...
b) La chasse (tiré du rec. L. Roques)
c) Quand tout renaît à l'espérance...
6. Allegro commodo ...... Frans Aithuizen
7. Charité (Hymne) .... J. Faure.
8. Danza Espanola .... Granados.
9. a) Est-il vrai ? .... Mendelssohn.
b) Confidences de fleurs Mendelssohn.
c) Chant du Gondolier
Mendelssohn.

Le chèque de voyage du Crédit National Hôtelier

Le Crédit National Hôtelier a étudié la forme et le mode d'emploi de son chèque de voyage en vue d'obtenir le maximum de sécurité au profit du touriste qui l'utilise, comme de l'hôtelier qui le reçoit en paiement.

Bien qu'ayant le même caractère pour le voyage que des chèques ordinaires qu'il tirerait sur une provision déposée en banque, les chèques extraits du carnet spécial de voyage, très clairement distingués par la composition du texte, l'aspect général et les couleurs, offrent une double particularité.

En premier lieu, ils ne peuvent être créés que pour les sommes rondes de cent francs (vignette bleue), cinq cents francs (vignette bistre) et mille francs (vignette rose), à l'exclusion formelle de toute somme brisée, qu'elle soit supérieure ou inférieure aux valeurs indiquées.

Chaque vignette détachée et utilisée ne peut donc servir à opérer sur la provision déposée qu'un prélèvement limité, connu et déterminé d'avance. Il en résulte que la provision ne peut être épuisée que par le détachement de la totalité des vignettes composant le carnet et par le prélèvement exact de la somme pour laquelle la dernière vignette est utilisable.

Une carte d'identité est délivrée avec chaque carnet de chèques de voyage, auquel elle se réfère par un numérotage spécial. Seul le porteur de cette carte est qualifié pour créer les chèques extraits du carnet qu'elle couvre, et les faire accepter en paiement. Sur elle seulement — et jamais sur le carnet — figure le spécimen nécessaire de sa signature.

Cette seconde particularité, qui n'impose au voyageur que le souci bien minime de conserver sa carte et de la présenter lorsqu'il crée un chèque, constitue dans son intérêt une précaution grandement efficace contre toute tentative d'abus. Un carnet perdu ou volé, comme il ne porte ni le nom, ni le spécimen de signature de son légitime possesseur, et comme il ne peut être utilisé sans présentation d'un autre document que celui-ci détient toujours, reste un papier sans valeur aux mains de la personne qui se l'est approprié.

Le procédé, pour être un peu moins simple que celui souvent usité de la double signature sur le chèque même, assure en retour une défense plus rigide contre les fraudes possibles, et pour cette raison facilite les plus prompts règlements des situations créées par la perte ou le vol.

Une formule de déclaration de perte et de demande de remboursement, toute préparée, est annexée à la carte d'identité.

Le chèque de voyage peut être utilisé directement pour les paiements, ou, si le voyageur le désire, il peut être échangé contre espèces aux guichets des banques qui figurent sur la liste des hôtels qui, au nombre actuellement de plus de 4.500, se sont déclarés prêts à recevoir en paiement le chèque de voyage nouveau.

Cette liste, ainsi que tous renseignements complémentaires utiles, sont adressés par courrier et sans frais à toute personne qui en fait la demande au siège du Crédit National Hôtelier, 3, rue de la Ville-l'Evêque.

Il est de l'intérêt bien compris des hôteliers et des voyageurs qu'il soit fait un large emploi du nouveau chèque de voyage comme il est de l'intérêt général que l'initiative prise par le Crédit National Hôtelier rencontre tout le succès que mérite une formule moderne et pratique facilitant, avec le maximum de garantie et de simplicité, le règlement des dépenses de voyage.

Pour une meilleure visibilité des plaques de signalisation

Les membres de la Commission mixte de signalisation étaient convoqués un de ces derniers soirs au Bois de Boulogne dans l'enceinte d'un des parcs automobiles de Longchamp, gracieusement prêté par M. Demorlaine, l'aimable conservateur de nos grandes promenades parisiennes, afin d'assister à des essais sur la visibilité nocturne de certaines nouvelles plaques de signalisation.

Ces essais de luminosité auxquels s'intéressent très vivement les grandes administrations publiques, sont la suite de ceux qui furent déjà effectués l'hiver dernier à Saint-Cloud dans le parc de l'Aéro-Club de France. Ils précèdent d'autres essais de laboratoires qui vont avoir lieu prochainement et où seront examinées la durée de ces plaques, leur solidité et leur résistance aux intempéries et au vandalisme.

Ce n'est que lorsque tous ces essais seront terminés que la commission mixte pourra délibérer utilement sur la luminosité des signaux d'obstacle, de direction ou de signalisation et en recommander l'emploi définitif sur les routes de France.

GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le transport par Chemin de fer des automobiles

Les personnes qui se rendent pendant les vacances, seules ou avec leur famille, dans des stations de cure ou de villégiature et qui désirent emmener leur automobile pour faire des excursions, ont intérêt à profiter des prix particulièrement avantageux du Tarif G.V. Nos 28/128 (Chapitres IV et V).

Pour bénéficier des dispositions de ce tarif, les voyageurs doivent être munis de billets d'aller et retour du tarif spécial intérieur V. No 6 et commun V. No 106.

Ces billets sont délivrés soit aux membres d'une même famille — lorsque le billet comprend plus de 6 personnes, il peut être expédié une voiture supplémentaire, par groupe ou fraction de groupe de 6 personnes en sus des 6 premières — soit aux voyageurs isolés ou accompagnés. Leur validité peut varier de 3 jours à plus de 4 mois suivant l'époque à laquelle ils sont délivrés : en particulier les billets de famille délivrés du 1er juillet au 3 octobre et les billets individuels délivrés du 15 juin au 7 août sont valables jusqu'au 5 novembre.

Les prix des billets collectifs de famille comportent, sur les prix normaux, des réductions très importantes.

Le prix de transport de la voiture varie suivant sa puissance et selon le nombre de voyageurs inscrits sur le billet.

Comme le montrent les exemples ci-après, le voyage par chemin de fer est plus économique que le voyage par route.

C'est ainsi que le prix total de transport pour une famille composée de trois personnes adultes voyageant en 2e classe et d'une voiture automobile dont la puissance n'excède pas 11 chevaux est le suivant aux distances indiquées ci-après (Prix arrondi) :

600 kilomètres (aller et retour)		610 fr.
800	—	780 fr.
1.000	—	950 fr.
1.200	—	1.120 fr.
1.500	—	1.375 fr.
2.000	—	1.800 fr.

Les formalités à remplir pour l'expédition de la voiture sont des plus simples.

Les automobiles sont acheminées par des trains à marche rapide, ce qui permet au voyageur, qui en effectue l'expédition peu avant son départ, de disposer de sa voiture à son arrivée.

Les voitures sont acceptées avec leur réservoir d'essence non vidé, sur simple présentation du billet de place.

Le chargement ou le déchargement de la voiture est fait par le chemin de fer, si le voyageur le désire.

Pour tous renseignements, consulter les gares, les bureaux de ville et les services centraux des réseaux.

Concours en France dans six mois
COMMIS DES POSTES AU
MAROC
Début environ : 20.000 fr. - Pas de diplôme. Age: 18 à 25 ans plus prorogations. Rens. grat. par l'Ecole Spéciale d'Administration, 4, r. Férou, Paris-6e

CHEMIN DE FER DE LYON-PARIS-MÉDITERRANÉE

Sur les routes de la Provence Romaine

Il est un moyen très pratique de visiter les monuments romains et du moyen-âge qui abondent en Provence ; c'est de faire, en autocars P.L.M. les circuits organisés au départ d'Avignon, de Nîmes et d'Arles.

De la gare d'Avignon partent, tous les matins, les cars qui assurent, quotidiennement, dans la journée, les circuits : « Arles-Les Baux » et « Uzès-Nîmes-Pont du Gard » ; ceux qui, les mardi, jeudi et samedi, effectuent l'excursion : « Aigues-Mortes-Grau du Roi-Saintes Maries » et ceux qui, les lundi, mercredi et vendredi, conduisent les touristes à Vaison et à Orange.

Le circuit de « La Fontaine de Vaucluse » est une excursion quotidienne de l'après-midi.

Les services au départ de Nîmes sont : les lundi et jeudi, « Arles-Les Baux » ; le mercredi « Les Saintes-Maries » ; le vendredi, « Grau du Roi-Aigues-Mortes » ; les mardi, samedi et dimanche, « Pont du Gard-Uzès ». Les voitures qui font ces circuits partent de la gare et s'arrêtent, avant de quitter la ville, au bureau des autocars, boulevard des Arènes, où elles prennent également des voyageurs.

Trois services partent du boulevard des Lices à Arles et y reviennent le soir : les lundi et jeudi, « Les Saintes-Maries-Aigues-Mortes-Grau du Roi » ; les mercredi, vendredi, samedi et dimanche, « Les Baux » ; le mardi, « Pont du Gard ».

Aix-les-Bains, station thermale, est aussi un centre d'excursions en Savoie

Les touristes ont un moyen pratique de visiter les plus beaux sites de la Savoie ; c'est d'emprunter les autocars P.L.M. qui assurent les circuits automobiles organisés en été, au départ d'Aix-les-Bains, et qui sont les suivants : Aix-Mont-Revard-Aix, par Chambéry, les Déserts, le col de Plampalais, le pont de l'Abîme ; Annecy-Gorges du Fier, par Hauteville et Rumilly ; le lac du Bourget, par l'Abbaye-de-Hautecombe et le col du Chat ; la Grande Chartreuse, par Chambéry, les grottes des Echelles et le col du Granier ; le lac d'Aiguebelette par les Echelles, la Beuche-les-Bains, le col de l'Epine ; la Chambotte, par Saint-Germain ; le tour du Lac d'Annecy par le pont de l'Abîme, Talloires, Menthon, Annecy ; le circuit Aix-Genève par Annecy et Saint-Julien ; enfin, l'étape de la route des Alpes, Aix-Chamonix par Annecy, Cluses et le Fayet.

Demandez tous renseignements complémentaires, notamment, les jours de fonctionnement des services aux bureaux et gares P.L.M. ou au bureau des autocars, place du Revard, à Aix-les-Bains.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

La route de Bretagne en autocar

Voyage en 5 journées, de Vannes à Dinard ou vice-versa

Départ de Vannes : les samedis du 6 au 27 juin et du 12 au 19 septembre ; les samedis et lundis du 29 juin au 7 septembre.

Départ de Dinard : les lundis du 18 mai au 29 juin et du 7 au 21 septembre ; les lundis et mercredis du 1er juillet au 2 septembre.

1er jour : Vannes, Ste-Anne-d'Auray, Carnac, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Pont-Aven, Concarneau, Quimper.

2e jour : Quimper, Pointe-du-Raz, Audierne, Douarnenez, Quimper.

3e jour : Quimper, Locronan, Morgat, Brest, Morlaix.

4e jour : Morlaix, Lannion, Trestraou, Paimpol, St-Brieuc.

5e jour : St-Brieuc, Sable-d'Or-les-Pins, Dinard.

Prix du transport pour le parcours total Vannes-Dinard, ou vice-versa : 490 fr.

Liaisons directes facultatives, moyennant supplément de 60 fr. : 1o Dinard-Vannes ou vice-versa (par Josselin) ; 2o Vannes-La Baule ou vice-versa.

Pour renseignements et billets, s'adresser aux gares de Paris-Quai d'Orsay, de Vannes, de Quiberon et de La Baule ; aux agences de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail ou à la Maison du Tourisme, 52, avenue George V, à Paris ; aux établissements J. Beaudré, à Dinan (Côtes-du-Nord), qui adressent une brochure illustrée sur demande.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST

Circuits automobiles des Ardennes juin-septembre

1o — La Vallée de la Semoy (de Mézières-Charleville à Sedan et à Bouillon et retour par la Vallée de la Semoy et Monthermé) (les Quatre Fils Aymon).

2o — La Vallée de la Meuse et de la Lesse (de Mézières-Charleville aux Grottes de Han et de Rochefort et à Dinant et retour.

Circuits automobiles des Vosges, juin-septembre

Autour de Vittel et des stations thermales de Lorraine

1o — De Vittel et de Contrexéville à Colmar par Bains, Plombières-les-Bains, Gérardmer et le Col de la Schlucht.

2o — De Vittel et de Contrexéville à Gérardmer et au Hohneck par Bains et Plombières-les-Bains.

3o — De Vittel et de Contrexéville à Neufchâteau et Domrémy.

4o — De Vittel à Sion.

5o — De Gérardmer à Plombières-les-Bains.

La Haute Montagne

1o — De Belfort à Gérardmer par la route des Crêtes, le Ballon de Guebwiller, le Hohneck et la Schlucht et retour par le col de Grosse Pierre et la Bresse.

2o — De Belfort au Ballon d'Alsace.

3o — De Belfort à l'Hartmannswillerkopf et au Ballon de Guebwiller.

4o — De Gérardmer à Strasbourg par le col de Saales à l'aller et par le col du Bonhomme au retour.

5o — De Gérardmer aux Trois-Epis par la Vallée de Straiture, le Lac Blanc et le Lac Noir.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de renseignements de la Gare de l'Est, à Paris.

CHEMINS DE FER BELGES

Amélioration des relations directes entre Paris et Gand

Les voyageurs disposeront, dorénavant, au départ de Paris, d'un train du soir, avec wagon-restaurant, quittant la gare du Nord à 19 h. 25 pour arriver à Gand-St-Pierre à 0 h. 04.

En sens inverse, il a été créé une nouvelle relation directe, également avec wagon-restaurant, dont le départ de Gand St-Pierre est fixé à 7 h. 27 et l'arrivée à Paris à 12 h. 15

A MADAGASCAR

REVÊTEMENT MODERNE DES CHAUSSÉES

L'augmentation de la circulation automobile à Madagascar, les services techniques de la colonie ont envisagé l'emploi de procédés modernes de revêtements des chaussées, au moins pour les voies urbaines. En 1924, on avait exécuté à Tananarive quelques revêtement superficiels au goudron à titre expérimental. La question vient d'être reprise par le gouverneur général Léon Cayla et l'on a procédé récemment dans la capitale malgache et dans d'autres villes de la colonie à des essais comparatifs de revêtement. Ces essais ont conduit à adopter le bitume répandu à froid sous forme d'émulsion.

De son côté, le service des Travaux Publics prévoit en 1931 la fourniture de l'émulsion pour l'équipement de Majunga.

LE DÉVELOPPEMENT DES ROUTES

La construction de la route qui relie Tananarive à Majunga se poursuit activement. Actuellement, le voyage de Tananarive à Majunga s'effectue en deux étapes. Dans une des sections les terrassements sont complètement achevés. Sauf quelques grands ponts sur certaines rivières, auxquels on travaille encore, les importants ouvrages sont presque tous achevés. De grosses difficultés se sont présentées dans un secteur de 65 kilom. entre Meevarane et Marevoay en raison des plateaux sablonneux. Dans ce secteur, les ouvrages d'art sont en voie d'exécution. Cette grande œuvre pourra donc être achevée au début de 1932 et, dès cette époque, elle servira au trafic. En automobile, vingt heures seulement sépareront désormais les deux villes.

EN INDOCHINE

LES VILLAGES DE COLONISATION

Deux villages de colonisation ont été récemment créés en bordure du canal de Rachgia à Hatien. Les villages sont formés, par l'octroi maximum de 10 hectares à des cultivateurs dépossédés de terrains domanieux, à d'anciens combattants non pourvus d'emploi, à des familles nombreuses. Le Gouvernement a reçu 700 demandes. Les exploitants deviennent propriétaires au bout de six ans, et les terrains sont inaliénables pendant dix ans, pour empêcher la spéculation. Le syndicat agricole met à leur disposition les premières ressources indispensables.

RELATIONS COMMERCIALES ENTRE L'INDOCHINE ET LES ÉTATS-UNIS

Le déficit considérable de la balance commerciale de l'Indochine vis-à-vis des Etats-Unis — sans même tenir compte des produits américains en provenance de Hong-Kong — s'explique par le faible intérêt que présentent les productions indochinoises actuelles pour l'Amérique, qui achète en Extrême-Orient du caoutchouc, produit que la colonie n'est pas encore à même d'exporter en grande quantité. D'autre part, la diminution sensible dans le volume des transactions entre les deux pays serait due surtout à la diminution du pouvoir d'achat des planteurs indochinois et à l'augmentation des tarifs douaniers.

BOURSE DE LILLE DU 3 JUIN 1931

VALEURS	C. préc.	C. du J.
CHARBONNAGES		
Albi	595	595
» Part	540	
Aniche	2160	2200
Anzin	1600	900
Béthune	6745	6850
» 10e	675	689
Blanzy	861	852
Bruay	3795	3850
» 10e	386	395
Carvin	1515	1525
Cherb. Boul.	...	...
Clarence	445	451
Courrières	800	829
Crespin	180	180
Dourges	1750	1775
Escarpelle	3540	3500
Frankenholz	274	262
Gouy-Serv	...	...
Lens	654	654
Liévin	398	411
» c. 80 ac.	12050	12350
Ligny	200	201
Marles 70e	740	750
Nord d'Alais	310	...
Ostricourt	1500	1505
Thivencelles	211	211
Vendin	61	60
Vicoigne	780	805
Vimy	...	...
METALLURGIE		
Bl.-Misser.	89	89
Aciér. Franc	...	210
Ac. Longwy	728	750
Aciér. Nord	295	287
Samb. et Ms	2525	2110
Etabl. Arbel	...	494

VALEURS	C. préc.	C. du J.
METALLURGIE		
Chant. Fr.	130	138
At. C. N. Fr	970	895
Constr. Méc.	...	426
Delat-Frouart	660	653
Den.-Anzin	...	1600
Blache-St-V.	558	549
Escaut Capit	875	...
Fives-Lille	1205	1225
Nord et Est	651	675
Mat. Fr-Belg	1277	1210
Jeumont	654	652
» Part.	...	1690
Louv. et Recq	1155	1160
Cie Ind. F. T	...	...
St-Am. F. L.	...	...
Lam. et Samb	...	...
Sen. Maub.	1712	1750
Wauquier	...	...
PÉTROLES		
Bustenari a.	...	...
» Part.	...	...
Dabrow. Cap.	22	21
» Jouis.	...	...
» Part.	...	...
Estera (a)	...	...
» Part.	...	...
Fin. Pétrol.	...	...
Fr.-Polon.	...	...
» Part.	...	...
Grabownika	67	...
» Part.	...	...
Ind. Polon.	...	...
» Part.	...	...
Lille-Bonnièr.	583	547
» prior.	850	825

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PÉTROLES		
Milano	...	...
» Part	...	...
Monte-Carlo	...	...
» Part.	...	...
Om. Pét. Nd.	...	...
» Part.	...	...
Omn. N.-E.	...	31
» Part.	...	...
Péchelbronn	...	...
Pétr. Prem.	...	...
Pétona act.	...	...
» Part.	...	...
Raf. Pét. Nd.	170	170
Silva Plana	30	...
» Part.	320	...
VALEURS DIVERSES		
Arté. F. et L.	642	644
Béthunoise	601	582
El. et G. Nd.	848	863
En. El. N. F.	800	814
Etab. Agache	440	430
Comp. Linier	600	600
Cot. St-Quent.	...	450
Fil. Filet. Fr.	...	...
Filat. du Nd.	...	...
Tiberghien	534	534
Cim. Boulon.	...	683
Mat. C. Loisn	298	...
C. C. H. Nd.	...	...
Saint-Gobain	2860	2975
Kuhlmann	510	512
Gl. An. anc.	730	...
Gl. Verr. spc.	3815	3875
Créd. du Nd	...	...
ex-c. 10e	874	865
Bq. Gén. Nd.	474	470

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 540 ; 1923, 540 ; 1926 (janv.-juillet), 570 ; 1926 (mars-sept.), 554 ; 1927 (mars-sept.), 546 ; 1927 (avril-oct.), 506 ; 1928, 512 ; Département du Pas-de-Calais 1926, 550 ; 1927, 560 ; 1929, 1020 ; La Bassée 1921, 512 ; Roubaix 1929, 1028 ; Crédit National 1920 585 ; 1922, 581 ; 1922 (janv.-juillet), 545 ; 1923 (février-août), 562 ; 1923 (avril-oct.), 563 ; 1924, 568 ; Artésienne de Force et Lumière 7 %, 510 ; 5 %, 901 ; Electrique du Nord-Ouest 5.50 %, 1015. Aciéries de Blanc-Misseron 1921, 505 ; Arbel 1911, 418 ; 1914, 458 ; 1919, 500 ; 1923, 498 ; Blache-Saint-Vaast 1926-27, 406 ; 1929, 1005 ; Cocart (Etab.) 6 %, 975 ; Denain et Anzin 6 %, 1010 ; 1927 6 %, 468 ; Escaut et Meuse 1913, 486 ; Fabrique de Fer de Maubeuge 1920, 916 ; Mathelin et Garnier 6 %, 457 ; Pont-à-Vendin (Soc. Métallurg. de) 5 %, 456 ; Ramez et Dumez 7 %, 518 ; Scalfort-Fockedey, Vautier et Cie 6.50 %, 984 ; Senelle-Maubeuge 4 %, 2e série, 950 ; 4 %, 3e et 4e séries, 506 ; Wauquier et Cie 6.50 %, 435 ; Boutry-Droulers 7 %, 518 ; Comptoir de l'Industrie Linière 8 %, 500 ; 7 %, 922 ; Filatures et Filteries de France 8.50 %, 512 ; 7 %, 517 ; Filatures du Nord 6.50 %, 470 ; 8.50 %, 462 ; Glorieux et De Pierrepont 7 %, 942 ; Gratry 8 %, 941 ; 6.50 %, 500 ; Industrielle Linière 7 %, 510 ; Le Blan et Cie 7 %, 520 ; Motte-Bossut fils %, 497 ; Brasseries Joseph Vandame 7 %, 894 ; Docks et Entrepôts de Cambrai 6 %, 502 ; Eglises dévastées (Group. de Reconst.) 1922, 545 ; 1926 6 %, 510 ; 1928 5 %, 1090 ; Engrais Novo 8 %, 961 ; 6.50 %, 955 ; Immobilière de l'Artois 6.50 %, 930 ; Industrie Sucrière Française, 468 ; Malteries Franco-Belges 8 %, 993 ; Mosaïque Céramique de Maubeuge 7 %, 1003 ; Pollet et Chausson (oblig. 500), 506 ; Tuileries de Beauvais 7 %, 975 ; Tuileries de Laforest 6.50 %, 960 ; Union Bancaire du Nord 5.50 %, 985 ; Verrerie et Manuf. de Glaces d'Aniche 7 %, 940 ; Houillères du Nord et du Pas-de-Calais 6 %, 518 ; 1922, 988 ; Béthune 1905, 365 ; Courrières 1910, 945 ; Escarpelle 1904-1907-1909, 435 ; Ferfay 1910, 507 ; Liévin 1907, 410 ; 1910, 540 ; 1926, 505.

BOURSE DE PARIS DU 3 JUIN 1931

VALEURS	C. préc.	C. du J.
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	89 20	89 45
3 % amort.	92 ..	92 40
3 1/2 % am.	...	...
5 % 15-18	102 62	103 35
4 % 1917	103 30	103 30
4 % 1918	103 80	103 80
5 % 1920	136 60	136 75
6 % 1920	102 ..	102 25
4 % 1925	131 60	131 90
6 % 1927	103 15	103 50
5 % am. 1928	103 20	103 30
C. aut. 4 1/2	1036	1048
Ch. F. Et. 4%	441	445
— 5%	484	482
Bons du Tr		
5 % 1924	737	737 50
7 % 1926	554 50	555 50
7 % 1927	...	548 50
Crédit. Nat.		
5 % 1919	634	632
5 % 1920	580	580
6 % 1921	551 50	550
Février 1922	529	529
Juillet 1922	547	555
Janvier 1923	563	568
Juin 1923	562	560
Janvier 1924	563	562
Dép. N. 6% 21	551	551
Ch. F. Nord	1980	2025
— Est	1002	1000
— Lyon	1480	1480
— Midi	1180	1174
— Orlé.	1295	1298
Métropolitain	1310	1325
En. El. N. Fr	795	803
Thom. Houst	535	550
Nord-Est	690	710
Tréfil. Havre	1580	1600
Courrières	810	825
Lens	642	666
Boléo	99	102
Kuhlmann	512	528
Russe consol	3 10	4 25

VALEURS	C. préc.	C. du J.
Turc unifié	31 10	33
Royal Deutch	18900	18800
El. Lille-R.-T	285	280
El. G. du Nd	835	850
Elect. Paris	1180	1200
Cot. St-Quent	...	...
Ind. Linière	615	615
Le Blan et Cie	630	630
Saint-Frères	353	351
A. de France	226	238
Ac. Longwy	760	755
Ac. du Nord	295	350
A. Samb.-Mse	2150	2150
Arbel	498	498
Chan. France	...	...
Cons. Nd. Fr	1015	...
Constr. Méc.	440	426
Fives-Lille	1225	1231
Jeumont act	...	660
F. B. M. C. F	1325	1315
Den.-Anzin	1580	1625
Louvroil	1185	1185
Sen.-Manh.	1780	1765
Béthune act.	6745	7000
— (10e)	680	710
Aniche	2200	2170
Anzin	1590	1601
Blanzy	850	840
Carvin	1460	1485
Dourges	1745	1770
Marles	735	750
Ostricourt	1520	1510
Vicoigne	795	815
Lille Bonn. p.	801	760
— o.	540	540
Kali Ste-T. 10e	2370	2470
Saint-Gobain	2885	2945
Verr. Aniche	...	...
Cim. Franç.	4700	4760
Cim. Boulon	690	690
Cl. C. Ste-R.	4450	4660
Pollet Cha. e	1970	2000
Peugeot	275	276
Mars. d. créd	938	935
Zincs Silésie	122	101

VALEURS	C. préc.	C. du J.
BANQUE COMPTANT		
Albi	580	594
Bruay	3720	3685
— (10e)	388	400
Clarence	460	441
Ekatérine	...	...
Liévin	12100	12300
La Lucette	165	162
Astur. Mines	145	148
Vieille Mont.	1060	1110
Tubize	...	...
Astra Rom.	90	93
PARQUET TERME		
Banq. de Fr.	18000	18250
Crédit Lyon.	2270	2300
Banq. Paris	2065	2115
Un. Paris	1110	1108
C. Nat. d'Esc.	1530	1550
Pennaroya	309	310
Dabrowa	19	20
Gafsa	470	505
Citroën	580	592
Say	1675	1695
Wag-Lits	235	233
Rio-Tinto	1850	1885
BANQUE TERME		
Caoutchoucs	78 50	80 25
Chartered	118 50	118
Coucordia	58	57
Goldfields	130	128
Huil. de Pét	275	286
Jagersfont	109	108
Liévin	407	410
Mexic. Eagle	35	36
Shell Transp	268	263
Silva Plana	27 50	27 50
Tharsis	236	245

CHANGES. — Londres : 124.945 ; New-York : 25.5325 ; Allemagne : 606.25 ; Belgique : 356.50 ; Espagne : 244.00 ; Hollande : Inc. ; Italie : Inc. ; Suisse : 495.00.

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 403 ; 1875, 505 ; 1876, 508 ; 1892, 332 ; 1894-96, 325 ; 1898, 404 ; 1899, 393.50 ; 1904, 407 ; 1905, 408 ; 1910 2 3/4 %, 357 ; 1910 3 %, 360 ; 1912, 388 ; 1919, 484 ; 1922, 527 ; 1923, 527 ; 1924, 6 %, 519.

Communales : 1879, 503 ; 1880, 513 ; 1891, 355 ; 1892, 430 ; 1899, 411.50 ; 1906, 440 ; 1912, 237.50 ; 1922, 513 ; 1923, 513 ; 1926, 740. Foncières : 1879, 529 ; 1883, 376 ; 1885, 438 ; 1895, 425 ; 1903, 447 ; 1909, 238 ; 1913 3 1/2 %, 464 ; 1913 4 %, 495.

Agriculture Commerce Industrie

PARIS, 3. — **Viandes** : Bœufs : quartier derrière 12 ; devant 5.60 ; aloyau 17.50 ; cuisses 11 ; Veaux ; 1re qual. 14.90 ; 2e qual. 12.70 ; 3e qual. 10.70 ; Moutons : 1re qual. 17.95 ; 2e qual. 15.20 ; 3e qual. 11.95 ; gigots 18.50 ; carrés parés 28 ; Porcs : 1re qual. 10.40 ; 2e qual. 8.45 ; filets 18.50 jambons 10.40.

Beurres : Centrifuge Normandie 15.75 ; Charente, Poitou 16.75 ; marchand Normandie 14 ; Bretagne 12.75.

Œufs. Normandie extra 425 ; Bretagne choix 240 ; conservés et étrangers manque.

Fromages : camembert Normandie 200 divers 80 ; Lisieux 350 ; vrac 300 ; Gournay et Neufchatel manque : Pont Lévêque 200 ; Port Salut 625.

Volailles : canards Rouennais et Nantais 18.75 ; fermes 12.50 ; dindonneaux manque ; poulet, Nantais 29.50 ; Caen et Bretagne manque ; poules de Bretagne 15.

Poissons ; herbues 12 ; bars 28 ; Langues français pleins et vides manque ; homards 20 ; merlans brillants manque ; ordinaires 3.50 ; langoustes 31.50 ; maquereaux gros 5.25 ; petits 10 ; morues salées 8.50 ; raies 3.75 ; sardines Bretagne 10 ; fraiches 57.50 ; soles 18 ; huîtres Cancale et Portugaises manque ; moules Isigny 70.

PARIS, 3. — **Pommes de terre**. — **Marché des Innocents**. — Le mauvais temps de ces jours derniers, défavorable au arrachages, provoque une tendance ferme. On cote aux 100 kilos départ : pommes de terre nouvelles saucisses rouges de Valence, 130-135 départ Sète ; Vaucluse 175-180 ; Paimpol 170-175.

PARIS, 3. — **Grains**. — **Clôture**. — Blés : tendance faible ; cote off. 181 à 183 ; courant 181 ; prochain 168.75, 168.50, 168.75 ; août 159.50, 159.25 tous payés. — Farines : tendance sans affaires ; courant 234.50 vend. ; prochain 235.50 vend. ; juillet-août 236 vend. ; 4 de sept. inc. — Maïs : tous incotés. — Avoine : tendance lourde ; courant 85 à 85.50 ; prochain 87 86.75 payés ; août 82, 81.75 payés. — Seigles : tous incotés. — Orges : tous incotés.

PARIS, 3. — **Sucres**. — **Clôture**. — Tendance ferme ; courant 218 payé ; prochain 219 payé ; août 219.50 payé ; sept. 217.50 payé ; 3 d'oct. 215, 216 ; 3 de novembre 215.50 payé ; cote officielle 216 à 218.

PARIS, 3. — **Alcools**. Tendance calme ; courant inc. ; 3 juin inc. ; juillet 1305 1310 payés ; août 1310 payé ; sept et 3 d'oct. inc. **Huile de lin et colza** : tous inc.

LE HAVRE, 3. — **Cafés**. — **Ouverture**. — Tendance soutenue ; ventes 7.250 ; juin 235 ; juillet 232.50 ; août 232.50 ; septembre 226.25 ; octobre 223.25 ; novembre 220.75 ; décembre 220 ; janvier 220 ; février 220 ; mars 217 ; avril 216 ; mai 215.

Clôture. — Tendance soutenue ; ventes 6.750 sacs ; juin 235 ; juillet 232.50 ; août 232.50 ; septembre 225.75 ; octobre 222.75 ; novembre 220.25 ; décembre 219.25 ; janvier 219.25 ; février 219.25 ; mars 216.50 ; avril 215.50 ; mai 214.50.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Beurres. — Lens 16 à 17 fr. le k. ; Bruay-en-Artois, 17 fr. le k. ; Béthune, 16 à 17 fr. le k. ; Auxi-le-Château, 14 à 15 fr. le k. ; Frévent, 15 à 16 fr. le k. ; Arques 14 à 15 fr. le k. ; Bourbourg 17 à 18 fr. le k.

Œufs. — Lens 12 fr. les 26 ; Bruay-en-Artois 12 fr. les 26 ; Béthune 11.50 à 12 fr. les 26 ; Béthune, 11.50 à 12 fr. les 26 ; Auxi-le-Château, 10 fr. les 26 ; Frévent, 10 fr. les 26 ; Arques 11.50 à 12 fr. les 26 ; Bourbourg 11 fr. les 26.

Pommes de terre. — Lens 1 et 2.60 le k. ; Béthune, nouvelles 1.50 le k., vieilles 1.15 le k. ; Auxi-le-Château, vieilles 0.80 k. 1 Frévent, nouvelles 3.50 à 4 fr. le k. ; vieilles 0.80 le k.

Volailles. — Lens, lapins 16 fr. le k. ; Bruay-en-Artois, 15 à 30 fr. pièce ; lapins 5 à 30 fr. pièce ; Béthune, poulets, 30 à 65 fr. la couple, ; lapins 7 à 30 fr. pièce ; Auxi-le-Château, poulets 20 à 36 fr. la couple ; lapins 14 à 26 fr. pièce ; Frévent, poulets, 24 à 38 fr. la couple ; lapins 14 à 27 fr pièce ; Arques, poulets 35 fr. la couple ; Bourbourg, poulets 55 à 70 fr. la couple ; lapins 8 à 30 fr. pièce.

GRAINS. — **A Frévent**. — Les 100 kilos : blé 72 à 74 fr. ; avoine 82 à 84 fr. ; escourgeon 70 à 72 fr. ; seigle 80 à 88 fr. ; ... 98 francs.

LILLE. — **Halles Centrales**. — Cours moyen des ventes en gros à la date du 3 juin 1931.

Volailles et gibiers. — Lapin dépouillé, 26 fr. le kilo ; poule 12 à 14 fr. le k. ; poulet 25 à 28 fr. le k.

Beurre et œufs. — Beurre des Flandres, 15 à 18 fr. le kilo ; œufs des Flandres, 50 fr. le cent.

Fromages. — Pont Lévêque 3.50 à 4.50 pièce ; Maroilles 7.50 à 9 fr. pièce ; Camembert de marque 3.20 à 3.60 pièce ; ordinaire 2 à 2.50 pièce ; Brie, 9 à 11 fr. le kilo ; Gruyère, 9 à 15 fr. le k. ; Port Salut, 8 à 13 fr. le k. ; Hollande, 6.50 à 18 fr. le k. ; Roquefort véritable, 15 à 19 fr. le k. ; Bleu d'Auvergne, 11 à 14 fr. le k. ; Fermier des Flandres, 11 à 12 fr. le k. ; Gouda véritable, 7.90 à 13 fr. le k. ; Chester 14 à 16 fr. le kilo.

Fruits et primeurs. — Citrons 3 à 4 fr. le kilo ; oranges, 3 fr. le k. ; cerises 1.50 à 5.50 le k. ; abricots, 3 à 3.50 le k. ; fraises 6 à 9 fr. le k. ; bananes, 0.48 à 0.55 pièce ; asperges 2 à 5 fr. la botte de 1 kilo ; rhubarbe 0.50 à 0.60 le k.

Légumes. — Betteraves rouges cuites, 2 fr. le kilo ; ails 3 à 4 fr. le k. ; épinards 0.75 à 1 fr. le k. ; tomates 4.50 à 5 fr. le k. ; oseille 0.40 à 0.50 le k. ; petits pois du Midi 2.25 à 3.25 le k. ; haricots verts 7 à 14 fr. le k. ; fèves de marais, 1.25 à 1.75 le k. ; choux verts 6 à 12 fr. la douz. ; choux-fleurs 9.60 à 16 fr. la douz. ; laitues 1.50 à 3 fr. la douz. ; artichauts 6 à 30 fr. la douz. ; persil 5 à 6 fr. les 12 bottes ; cerfeuil 5 à 6 fr. les 12 h. ; dames 2 fr. les 12 b. ; pourpier 2.50 à 3 fr. les 12 h. ; radis 5 à 8 fr. les 12 b. ; céleri 5 à 81 r. les 12 h. ; poireaux 0.40 à 0.80 le lacheau ; cresson les 12 b. 4 à 6 fr. ; le kilo 1.50 à 1.75 ; carottes nouvelles 1.50 à 2.75 la botte ; oignons 160 fr. les 100 kilos ; échalotes 50 fr. les 100 k. ; pommes de terre longues jaunes 100 fr. les 100 k. ; rondes jaunes 70 à 80 fr. les 100 k. ; nouvelles 225 à 250 fr. les 100 k. ; navets 3 à 5 fr. les 12 h. ; chevriers verts 300 à 305 fr. les 100 k. ; lingots 190 à 200 fr. les 100 kilos.

Poisson de mer, vendu au Minck. — Raies 1.50 à 3 fr. le k. ; maquereaux 3 à 4.50 le k. ; merlans 1 à 1.60 le k. ; rougets 2 fr. le k. ; merluches 3 fr. le k.

COSSETTES DE CHICORÉE. — **A Bourbourg**. — Marché très calme et plutôt en baisse ; le disponible à 82 fr. offert ; quelques transactions, les mois chauds et éloignés, à 85 fr. région. En campagne la note est des plus calmes avec tendance lourde, vendeurs assez nombreux à 90 fr. sur trois d'octobre, transactions nulles. Sur les premiers mois de 1932, cours de 92 à 94 fr., suivant époques de livraison.

MARCHÉS DE LILLE

Lins. — Le marché de graines de lin a été assez calme. Les Indes restent nominales. Les Plata sont calmes. La tendance générale est inactive. Il a été embarqué sur l'Europe, depuis le 1er janvier 1931, 901.100 tonnes contre 540.200 tonnes même période 1930, et le flottant sur l'Europe est de 197.100 tonnes cette semaine contre 107.100 tonnes la semaine dernière et 113.000 tonnes même semaine en 1930.

Huile de lin de pays. — 40 francs de majoration sur les lins clairs.

Huile de lin Bombay et ou Calcutta. — Rares ; 60 francs de majoration.

Huile de maïs. — Très peu offertes et cotées 900 francs.

Huile de colza claire des Indes. — 450 fr.

Huile de soya. — Ne sont plus offertes sur notre marché et coûtent 325 francs.

Tourteaux nourriture. — Le marché est soutenu. La demande est un peu ralentie en disponible et assez active en livrable. L'on fait des achats pour la consommation qui se couvre à des prix que l'on peut considérer comme très bas.

Fines plaquette, Marchaind, disp. 91 fr. logé départ Dunkerque ; Lesieur extrablancs, disp. 88 fr. ; blancs, 85 fr. ; grisblancs, 77 fr. ; Coprah Lesieur, format carré, 88 fr. ; Tourteaux de coton, disp. 65 fr. départ Nord ; Coprah Loders, 80 fr., bonne demande.

Sulfate ammoniaque. — La campagne du printemps étant terminée, le Comptoir français a sorti ses nouveaux prix pour juin-juillet et janvier en sac 20.60 % azote : juin, 102 ; juillet 104 ; janvier, 110 autres conditions antérieures de livraison et de tare et d'escompte. Ristourne de tonnage non indiqué. Ces prix sont des prix maximum, mais sont sujets à une clause de baisse. Les qualités 20.40 et 20.80 ne seront plus offertes. La qualité 20 % est cotée 5 fr. de moins et le 21 % 4 fr. de plus.

Nitrate de soude. — Les prix officiels de la société des nitrates de soude du Chili restent fixés officiellement à 113 fr. sur juin avec des ristournes de tonnage. On traite des affaires de consommation aux pleins prix avec une demande assez animée.

Lins teillés. — En lins russes, les positions ne sont guère variées, les transactions sont nulles et le B.K.K.O. IVe groupe reste nominal à à 42.

En lins de pays, les affaires sont très limitées et les prix inchangés.

On cote : Courtrai roui à terre, 5.25 à 6.00 ; lin blancs, 6.25 à 7.50 ; lins bleus 7 à 11.00 ; lins de Flandres, 5.50 à 6.50 suivant qualité.

Fils de lin. — Marasme complet, quelques affaires ont été traitées pour les besoins immédiats du tissage. Les cours sont sans fermeté sur ceux de la semaine dernière. A l'exportation, quelques transactions ont été faites et portent en grande partie sur des fils secs. On cote base 30, 40, 50, 60 ; chaîne, 295 265, 245, 230 ; trame, 265, 235, 215, 205, le paquet de 100 écheveaux.

Toiles. — La réduction de la production est en régression, aucune amélioration n'est constatée, les cours sont très bas et les affaires minimes.

Chanvres. Les transactions sont presque nulles et les cours sont inchangés. On cote Spago extrissimo 1/2 1/2 par mer via Anvers 425-430.

Fils de chanvre. — Les demandes se raréfient mais les cours se maintiennent à ceux de la semaine dernière.

On cote : chanvre long brin, le kilo, n. 10 11.75-12.00, n. 12, 12.25-12.50 ; le paquet de 100 écheveaux, n. 14, 510-525, n. 16 460-475, n. 20 405-420. — Chanvre long brin mouillé : le kilo : n. 10, 12.00 ; n. 12, 12.50 ; le paquet de 100 écheveaux, n. 14 530, n. 16 480, n. 20 420.

Jute. — Le brut maintient sa fermeté des jours précédents, la demande est moyenne.

En fils et toiles les affaires sont plus difficile, bon nombre de tissages de jute et fabricants de tapis étant en grève.

On cote chaîne n. 6, 3.65-3.90 le kilo.

Cotons. — Le brut continu sa régression, le fléchissement de ces derniers jours n'est pas pour assainir le marché.

On cote clôture le Havre 5.82.

Cotons filés. — La demande est extrêmement réduite et les prix très bas.

On cote base bobine n. 20, Amérique, chaîne et trame, 10.50-10.75 le kilo.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

Avoine blanche et ou jaune, 47 kilos, poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte. — Première cote : juin 91.50 V ; juillet 89.50 V ; juillet-août 87 V ; septembre-octobre 84 V.

Dernière cote : juin 91 V ; juillet 89.50 V ; juillet-août 87 V ; septembre-octobre 83.50 V.

Clôture : juin 90.50 ; juillet 89 ; juillet-août 86.50 ; septembre-octobre 83.

Blé 76 kilos, poids naturel, Lille ou parité. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte.

Première cote : incoté.

Dernière cote : juin, juillet et juillet-août incotés ; septembre-octobre 166 V.

Clôture : juin 183 ; juillet 178 ; juillet-août 173 ; septembre-octobre 165.50.

Maïs jaune Plata, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts, logés, comptant sans escompte. — Première cote : juin 70 A. 71.25 V ; juillet 70 A. 72 V ; juillet-août 70.75 A. 71.75 V ; 6 de juillet 71 A. 71.75 V ; 4 de novembre 71.50 A. 72.25 V ; 4 premiers 72.50 F.

Clôture : juin 70.50 ; juillet 70.75 ; juillet-août 71 ; 6 de juillet 71.50 ; 4 de novembre 72 ; 4 premiers 72.50.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilos nets, comptant sans escompte. — Première cote : juin, juillet et juillet-août, incotés ; 4 derniers 72.50 V.

Dernière cote : juin, juillet et juillet-août incotés ; 4 derniers 72.50 N.

Clôture : juin 80 ; juillet 78 ; juillet-août 73 ; 4 derniers 72.

Nitrate de soude. — Incoté.

Huile de lin départ Nord. U.-de-C., G.-R. Les 100 kilos nets, fûts prêtés comptant sans escompte. — Première cote : juin 202.50 A. 207.50 V ; juillet 207.50 V ; juillet-août 207.50 V ; 4 derniers 210 A. 212.50 V ; 4 de novembre 215 N.

Dernière cote : juin 202.50 207.50 V ; juillet 207.50 V ; juillet-août 200 A. 207.50 V ; 4 derniers 210 A. 211.25 V ; 4 de novembre 220 V.

Clôture : juin 205 ; juillet 205 ; juillet-août 205 ; 4 derniers 210 ; 4 de novembre 215.

Tourteaux de lin départ Nord, P.-de-C., Seine-Inférieure, G.-R. En vrac, comptant sans escompte. — Première cote : juin 82 A. 83.50 V ; juillet 82 A. 83.50 V ; juillet-août 82 F ; 4 derniers 84.75 F ; 4 de novembre 86.50 A. 87 V.

Dernière cote : juin 82.25 ; 82.75 V ; juillet 82 A. 83 V ; juillet-août 82.25 A. 83 V ; 4 derniers 84.25 A. 85 V ; 4 de novembre 86.50 A. 86.75 V.

Clôture : juin 82.50 ; juillet 82.50 ; juillet-août 82.75 ; 4 derniers ... ; 4 de novembre 86.75.

MARCHÉ LIBRE

Cours du disponible constaté par les Courtiers Assermentés de la Bourse de Commerce de Lille le 3 juin 1931. — Blé indigène, 74 kilos, 180 fr., rendu Lille ou parité ; Avoines blanche-jaunes, 92.50, rendu Lille ou parité ; Maïs Plata, 71.5 délivré Dunkerque ; Orges Algérie-Tunisie, 80, délivré Dunkerque ; Nitrate de soude, 113 fr., délivré Dunkerque ; Huile de lin 212.50, départ Nord-Pas-de-Calais ; Tourteaux de lin (grande formats), 85 fr., départ Nord-Normandie ; Graines de lin indigène, conditions du contrat du Syndicat général (base 95 % de pureté), incoté.

BOURSE DE ROUBAIX

Laine peignée. — Type unique

Affaires traitées. — 7.500, juin prix payé 24.10 ; 2.500, juillet 24 ; 2.500, octobre, 24.10 ; 12.500, janvier, 24 ; 15.000, décembre, 24.10 ; 2.500, mai, 24 ; 2.500, février, 24 ; 2.500, septembre, 24.10 ; 5.000, décembre 24 ; 2.500, février, 24.10 ; 2.500, mars, 24 ; 5.000, avril, 24.10 ; 5.000, mai, 24.10 ; 2.500 juillet, 24.10 ; 2.500, décembre, 23.90. Total, 72.500.

Cotes. — Janvier 23.80 ; février 23.80 ; mars 23.80 ; avril 23.80 ; mai 23.80 ; juin 24 ; juillet 23.90 ; août 23.90 ; septembre 23.90 ; octobre 23.90 ; novembre 23.90 ; décembre 23.80.

MARCHÉS DES COTONS

LE HAVRE, 3. — **Clôture**. — Juin 292 ; juillet 285 ; août 288 ; sept. 290 ; oct. 293 ; nov. 293 ; déc. 295 ; janv. 297 ; févr. 290 ; mars 303 ; avril 303 ; mai 306.

LIVERPOOL, 3. — **Clôture**. — Améric. juin 447 ; juillet 450 ; août 453 ; sept. 457 ; oct. 461 ; nov. 464 ; déc. 467 ; janv. 471 ; févr. 475 ; mars 479 ; avril 482 ; mai 486 ; juin 32 489 ; juillet 492 ; oct. 499 ; déc. 504 ; janv. 33 507. — Sakel. : juin 708 ; juillet 709 ; août 713 ; sept. 725 ; oct. 733 ; nov. 740 ; déc. 750 ; janv. 756 ; févr. 771 ; mars 771 ; avril 785 ; mai 785. — Upp. juin 534 ; juillet 534 ; août 538 ; sept. 547 ; oct. 551 ; nov. 554 ; déc. 557 ; janv. 564 ; févr. 573 ; mars 573 ; avril 581 ; mai 581.

NEW-YORK, 3. — 11 h. : juillet 898 ; oct. 865 ; déc. 885 ; mars 916.

NEW-ORLEANS, 3. — Clos.

BOURSE D'AFFRÈTEMENT DE BÉTHUNE

SÉANCE DU 2 JUIN 1931

Bruay-Dourges, borne 2, 280 t., 3.25 ; Marles-Dunkerque, ville et Ghyvelde, 2 ports, 280 t., 10.50 ; Bruay-Saint-Omer, 135 t., 8.75 ; Oignies-Béthune, rivage de Marles, 280 t., 4 ; Bruay-Balinghem, 90 t., 14.50 ; Bruay-Calais, divers, 280 t., 10 ; Beuvry-Calais, divers, 280 t., 10.25 ; Bruay-Grand-Millebrughe, 110 t., 13.60 ; Violaines-Bousbecques, 280 t., 7.50 ; Beuvry-La Fratte, 280 t., 21.50 ; Marles-Gayant, 280 t., 8 ; Bruay-Wevelghem et Courtrai 255 t., 9.25 ; Marles-Warneton, Belgique, 280 t., 8.25 ; Marles-Pont-de-Gravelde, canal de Furnes, 130 t., 15.25 ; Bruay-Ardres, 190 t., 13.50 ; Bruay-Calais, 1 sas du bassin Carnot, 280 t., 10 ; Beuvry-Saint-Omer, 280 t., 6.25 ; Beuvry-Isbergues, 280 t., 3.75 ; Marles-Saint-Amand, 280 t., 7 ; Merles-Trith-Saint-Léger, 280 t., 7.15 ; Marles-Masnières, 287 t., 7.75 ; Beuvry-Saint-Leu d'Esserent, 280 t., 17.50 ; Marles-Bois Bretoux, 280 t., 45.50 ; Marles-Eisenwune, 140 t., 18.50 ; Beuvry-Bucy-le-Long, 265 t., 20.

Bateaux enregistrés hors séance

Noyelles-Godault-Auby, 300 t., 2.75 ; Noyelles-Godault-Comines, 280 t., 7.40.

Répartition du tonnage

Région Chauny, 1.410 t. ; région Dunkerque-Calais, 1.120 t. ; région Lille-Roubaix, 560 t. ; région Douai, 840 t. ; divers, 4.175 t. ; petits bateaux, 865 t. Total 8.970 t.

La navigation sera interrompue sur le canal de la Colme au Pont Tournant de Looberghe, les 1er, 18, 19 et 20 juin 1931, pour réparations à cet ouvrage.

Imp. du Réveil du Nord
136, rue de Paris, Lille

Le Gérant : Emile GEST